

La Jaf fait son A.G.O

Le conseil d'administration de la JAF est heureux de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'association le **mercredi 5 janvier 2022 à 19h30**

A l'ordre du jour de l'AGO :

- **Bilan moral de l'année 2021**
- **Rapport d'activités 2020**
- **Bilan comptable et prévisionnel du budget 2022**
 - **Votes pour approbation des différents sujets**
 - **Perspectives de l'association pour l'année 2022**

Nous vous rappelons :

LES MODALITES DE VOTE : Seuls les adhérents, présents ou ayant donné leur pouvoir de vote à un autre membre de l'association peuvent voter.

LES CONDITIONS SANITAIRES : Le masque est obligatoire en tout temps dans l'enceinte des locaux. Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à différents endroits du local. La confirmation de votre présence est souhaitée. Nous vous en remercions par avance

Le conseil d'administration de la JAF

PJ : Pouvoir de vote

Jeunesse Arménienne de
France
47 Avenue de Toulon
13006 Marseille
04 91 802 820
[/ jaf.marseille@la-jaf.com](mailto:jaf.marseille@la-jaf.com)



© 2021 Jeunesse Arménienne de France